

VETISOL VETICLIP PIERRES NATURELLES BARDAGE

NATURE DES TRAVAUX

L'isolation thermique et la protection des façades contre les intempéries sera réalisée par un procédé de bardage rapporté VETISOL VETICLIP, bénéficiant d'un Avis Technique formulé par le CSTB.

CADRE D'UTILISATION

Se référer à l'avis technique du procédé de bardage rapporté VETISOL VETICLIP.

DESCRIPTIF DU SYSTEME

Bardage rapporté à base d'éléments de paroi de pierres naturelles de diverses natures venant s'accrocher par l'intermédiaire de clips ponctuels appelés VETICLIP sur un réseau de rails horizontaux en aluminium.

Ces rails sont vissés sur une ossature réalisée soit en chevrons bois, soit en profilés métalliques solidarisés au gros œuvre.

L'utilisation en vêtage sans isolant, par fixation directe des rails dans le support, est également prévue.

- Les parements en Pierres Naturelles

VETISOL VETICLIP Pierres naturelles :

Les dalles de parement en pierre naturelle seront conformes aux spécifications d'emploi indiquées dans la norme NFB 10 601 et NF EN 1469, pour l'emploi en revêtement extérieur attaché.

Les exigences de résistance à la flexion (module de rupture MDR selon NF EN 12372 sont de 6 MPa minimum.

Dimensions

- Surface (S) maximale : 1,5 m².
- Hauteur (H) maximale : 1,5m.
- Epaisseurs : 20 ou 30mm

Le classement de réaction au feu du parement est M0.

Les classes de performances spécifiques de la pierre utilisée sont évaluées au moyen d'essais préalables de résistance aux chocs. Ces essais sont conformes aux normes NF P08 301 et P 08 302 et aux cahiers du CSTB n° 3546-V2 et 3534.

La classe de résistance aux chocs est de Q3 à Q4.

Les règles de dimensionnement des parements sont précisées dans l'avis technique.

- Le système VETISOL VETICLIP

Ce système est composé d'attaches ponctuelles en fil d'acier ressort dont le numéro désigne l'épaisseur à pincer VETICLIP n°9, n°20 ou n°30. Ces attaches sont disposées sur des rails aluminium fixés soit directement sur le support, soit sur une ossature verticale

- L'ossature verticale

Les constituants sont conformes aux prescriptions des documents :

- « Règles générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature bois et l'isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique » (Cahier du CSTB n°3316V2 décembre 2010).
- « Règles générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature métallique et l'isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique ou d'un constat de traditionnalité » (Cahier du CSTB n°3194 janvier/février 2000).

- L'isolation

L'isolation sera réalisée à partir de matériaux bénéficiant d'une certification ACERMI dont le classement minimal sera I=1, S=1, O=2, L=2, E=1.

- Vêtage sans isolant

L'utilisation en vêtage sans isolant est réalisable. Les rails horizontaux sont fixés directement au gros œuvre. Ce type de pose nécessite une bonne planéité des supports. (5 mm sous la règle de 20 cm et 1 cm sous la règle de 2 m).

VETISOL VETICLIP

BARDAGE

MISE EN OEUVRE

Le procédé de bardage VETISOL VETICLIP est applicable sur des parois planes et verticales en béton plein de granulats courants, ou en maçonnerie d'éléments neufs ou déjà en service, aveugles ou comportant des baies.

Ce procédé VETISOL VETICLIP est également réalisable sur des Constructions à Ossature Bois (COB), dans ce cas on se conforme aux prescriptions du DTU 31.2 (NFP 21-204).

Pour chaque opération, les pattes équerres, les profilés ou chevrons, et les différents organes de fixation seront dimensionnés préalablement à l'exécution, en fonction des efforts sollicitants, charges permanentes et actions du vent selon les règles NV65 modifiées.

Dans le cas de supports anciens, la charge maximale admissible applicable à une fixation mécanique de bardage rapporté sera déterminée préalablement sur chantier (Cahier du CSTB juillet/août 1980 n°1661).

- **Pose des pattes-équerres**

Les pattes seront mises en quinconce selon un alignement vertical parallèle à l'axe du profilé ou chevron à fixer.

- **Pose de l'isolant**

La fixation de l'isolant sur la structure porteuse sera effectuée conformément aux prescriptions du fabricant, soit à l'aide de chevilles étoiles, soit à l'aide d'équerres à dents.

- **Pose des chevrons ou des profilés**

Les entraxes et l'écartement des fixations sont déterminés préalablement.

Dans le cas de chevrons, la fixation avec les pattes équerres sera assurée par un tire-fond Ø 7 x 50 complétée par au moins deux vis 3.5 x 40.

Pour les profilés métalliques, la fixation s'effectue par vis autoperceuses/autoraudeuses (minimum Ø 5.5) ou par rivets à rupture de tige (minimum Ø 4.8 mm).

- **Pose des rails support de VETISOL® VETICLIP**

Les rails sont fixés à la paroi verticale :

*sur ossature métallique : par vis autoperceuses/autoraudeuses SX3/10 en acier inoxydable Ø 5.5 x 28.

*sur ossature bois : par vis à bois VBU en acier inoxydable Ø 6.0 x 50 mm.

- **Pose du parement**

Les différents parements sont fixés sur les rails support à l'aide de VETICLIP n°9 disposés en rive basse et haute.

- **Traitement des points singuliers**

Différentes solutions permettent de traiter la plupart des points singuliers avec le parement de façade.

- **Stabilité en zones sismiques**

Le système de bardage rapporté VETISOL VETICLIP peut être mis en œuvre en zones de sismicité 1 à 4 sur des bâtiments de catégorie I, II, III et IV, sous réserve de respecter les prescriptions de l'avis technique.